



Français English

6 janvier 2021

## PROGRAMME DE VOYAGES D'AFFAIRES

Le présent message s'adresse à tous les employés syndiqués.

Chaque année, le Conseil mixte de NAV CANADA (CMNC) a annoncé les taux du Programme de voyages d'affaires. Les taux du Programme de l'année 2021 resteront inchangés comparativement aux taux de l'année 2020.

### Taux de kilométrage\* (Programme de voyages d'affaires – annexe B)

Région	Taux à la demande du voyageur	Taux à la demande de l'employeur
Alb., Sask., Man.	17,5	55,5
N.-B., N.-É., Î.-P.-E.	19,0	58,0
C.-B., Ont.	19,5	62,0
T.-N.-L., Qc	19,5	59,5
T.N.-O., Yn, Nt	24,0	68,0

\*Les taux de kilométrage sont exprimés en cents par kilomètre.

### Repas et indemnités (Programme de voyages d'affaires – Annexe C)

Indemnité	Taux quotidien
<b>Indemnité mixte de repas et faux frais</b>	
Commercial	114,13 \$ (131,25 \$)
<b>Indemnité de repas</b>	
Déjeuner	29,45 \$ (33,87 \$)
Dîner	28,34 \$ (32,59 \$)
Souper	49,34 \$ (56,74 \$)
<b>Indemnité de faux frais</b>	
Commercial	7,00 \$ (8,05 \$)
<b>Indemnité de déplacements prolongés</b>	
Indemnité mixte	107,13 \$ (123,20 \$)
<b>Indemnité de transport – retour à la maison la fin de semaine</b>	
Fin de semaine de deux jours	328,26 \$ (362,50 \$)
Fin de semaine de trois jours	492,39 \$ (543,75 \$)
Fin de semaine de quatre jours	656,52 \$ (725,00 \$)


<b>Indemnité d'hébergement</b>	
Particulier/entreprise/institutionnel	50,00 \$ (50,00 \$)

Les indemnités de voyage s'appliquent aux déplacements effectués au Canada. \*(Les taux entre parenthèses s'appliquent uniquement aux Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut).

*\*Les taux applicables aux États-Unis sont identiques à ceux du Canada, mais ils sont versés en devises américaines. Pour les voyages aux États-Unis, les taux entre parenthèses s'appliquent seulement à l'Alaska.*

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de voyages d'affaires dans le [site Web du CMNC](#).

---

 J'aime (3)

---

[ARCHIVES](#) | [IMPRIMER](#) | [NOUS CONTACTER](#) | [CENTRAL](#) | [YAMMER](#)

Les informations contenues dans le présent bulletin doivent être traitées comme confidentielles et réservées aux employés.

